Train-train vélo !!

Pendant ces congés d’été, si jamais vous avez des fourmis dans les jambes, des envies de prendre votre temps pour profiter au mieux des paysages, faire de jolies découvertes et de belles rencontres… rien de mieux que d’enfourcher sa bicyclette et partir sur la route pour un périple à vélo… Mais comme il est fort probable que vous n’avez pas la condition physique des coureurs pro, ou que votre chef n’a pas voulu signer une feuille de congés pour 8 semaines de suite, vous vous êtes simplement dit : « eh bien je vais m’avancer à vélo » ou « pas de problème, de toute façon je peux rentrer en train… »... Parfois l’aventure et le casse-tête administratif ne sont pas sur la route, mais plutôt sur les rails et en gare… La prochaine fois, avec les préparatifs des bagages, les petits réglages techniques et l’élaboration de l’itinéraire, n’oubliez pas de consulter et lire sur le site de l’adav l’article consacré au train et vélo : [www.droitauvelo.org/-Train-et-velo-](http://www.droitauvelo.org/-Train-et-velo-)

Dans les TER (trains régionaux), il n'y a aucun souci pour prendre son vélo avec soi. Des emplacements sont prévus à cet effet, les trains sont bien souvent à la même hauteur que le quai, et même à plusieurs vélos ou un vélo couché, il y a suffisamment de place…

Par contre, sur les grandes lignes c’est quitte ou double : c’est soit une grande ligne avec des nouveaux wagons bien aménagés (genre le Paris – Brive-la-Gaillarde) et assez bien conçus pour l’accès des vélos et PMR, soit des emplacements vélos riquiqui mal conçus (ou peut-être est-ce volontaire) sans accroche au plafond, dans lequel votre vélo gêne le passage ce qui ne plaît pas trop au contrôleur (des fois que quelqu’un se blesserait avec votre vélo dans le passage) et où il faudrait de préférence démonter son vélo…

Pour les TGV, il faut premièrement trouver un TGV qui accepte les vélos sur réservation et deuxièmement il faut souvent batailler avec d’autres voyageurs pour que le wagon vélo ne soit pas emblavé de bagages encombrants qui eux n’ont pas de réservation à 10 €…

Et (sur les grandes lignes) à l’étranger me direz-vous ? Eh bien cela dépend… En Allemagne, les trains IC (inter cités) qui acceptent les vélos font littéralement de la place aux deux roues, avec un wagon entier dédié, de l’espace et un superbe aménagement… En Italie, vous devrez démonter votre vélo sur le quai puis le mettre dans une belle housse avant de monter dans le train ! … En Slovénie pas de grandes lignes, donc que des trains type « régionaux ». En Croatie, vous voyagerez dans un vieux wagon vide de cyclistes qui du coup est bien spacieux… En Belgique, vous paierez un supplément journalier pour votre vélo. Par contre, en Serbie, vous devrez payer un petit supplément directement au contrôleur pour votre gros bagage qui ne peut pas rester dans le couloir, et en Hongrie vous vous arrangerez avec le chauffeur pour mettre le vélo dans la locomotive… Mais pas d’inquiétude, bien souvent il y a toujours possibilité de trouver un voyage avec un ou des trains régionaux qui acceptent les vélos, sauf… en Suède. Car dans le royaume de Suède, les vélos sont tout simplement interdits dans tous les trains (grandes lignes, comme trains régionaux…) pour des raisons assez obscures… Il faut obligatoirement soit l’envoyer à la gare d’arrivée par livreur (même pas ferroviaire), soit le mettre dans un emballage dont la taille doit être la plus petite possible (pas plus grand qu’une poussette)… Puisque vous ne comptez pas abandonner votre vélo sur le quai d’une gare, il vous reste à trouver un vélociste local pour acheter une housse de transport ou lui demander un carton d’emballage de vélo, et inaugurer un atelier vélo sur les quais de la gare !!!

Cyr Piaton